

TARIFS A COMPTER DU 01/01/2019

Agence de Charlieu

SARL MD PREVITALI franchisé indépendant du réseau Bonjour services SIREN 839 618 345

Nos tarifs horaires sont calculés en fonction de votre volume horaire mensuel. Ainsi, chaque mois, votre tarif horaire s'adapte à votre volume de prestation. De plus, vous bénéficiez d'un tarif dégressif en fonction du nombre d'heures : plus vous consommez d'heures et plus vous bénéficiez d'un tarif horaire réduit.

ENTRETIEN DU DOMICILE ET DU LINGE

VOLUME MENSUEL	Tarif horaire TTC ¹	Après réduction fiscale ²	Tarif horaire HT
Prestations ponctuelles, plannings aléatoires, plannings à la quinzaine	25€	12.5€	22.73€
Prestations ponctuelles, plannings aléatoires, plannings à la quinzaine (matériel et produits entretien fournis)	30€	15€	27.27€
Prestations sur mesure	Sur devis		
Prestations régulières			
<6 heures par mois	24€	12€	21.82€
< 16 heures par mois	23.5€	11.75€	21.36€
> 16 heures par mois	22.5€	11.25€	20.45€

Minimum de 2 heures consécutives par intervention – TVA à 10%

GARDE D'ENFANTS

TVA à 10%

VOLUME MENSUEL	Tarif horaire TTC Enfants de + 3 ans	Après réduction fiscale ²	Tarif horaire HT	Tarif horaire TTC Enfants de -3 ans	Après réduction fiscale ²	Tarif horaire HT
ADHESION ANNUELLE : 84 € TTC (76.36HT) soit 42€ après réduction fiscale						
< 16 Heures par mois	23.5€	11.75€	21.36	24.50€	12.25€	22.27
> 16 Heures par mois	22.5€	11.25€	20.45	23.5€	11.75€	21.36
Garde partagée	25€	12.5€	22.73	26€	13€	23.64
Garde ponctuelle**, Plannings aléatoires < 16h/mois Prestations d'une durée < 2 H	25€	12.5€	22.73	26€	13€	23.64
Tarifs de nuit (de 21h à 6h)	+ 25 %					
Tarifs du dimanche*	+ 100 %					
Prestations sur mesure	Sur devis					

*sous réserve d'accord de la préfecture pour le travail du dimanche ** non soumis à cotisation

JARDINAGE /PETIT BRICOLAGE

TVA à 20% pour le jardinage

TVA à 10% pour le petit bricolage/Homme de toutes mains

Sur devis : Nous nous déplaçons afin d'évaluer les travaux et nous vous envoyons un devis.

1 - Les taux TTC incluent une TVA à 10% sur les services à la personne

2 - Selon la loi de finances en vigueur (article 199 sexdécies du CGI, sous réserve de modification de la législation)

CONDITIONS GENERALES :

REDUCTIONS OU CREDIT D'IMPOT : Bonjour Services est une entreprise déclarée par l'Etat, cette déclaration nous permet de vous faire bénéficier de 50% de réduction fiscale sur les prestations effectuées².

Nous intervenons en mode PRESTATAIRE, nous sommes l'employeur de votre intervenant.

- **FRAIS DE GESTION MENSUELS: 5 € soit 2.5 € après réduction fiscales²**
- **ADHESION ANNUELLE pour les gardes d'enfants** Valable 1 an de date à date, une seule adhésion par famille et comprend : ouverture du dossier, garantie de remplacement, accès aux services ponctuels (enfants malades, ..), accès aux autres services (ménage, ..), suivi satisfaction clients, suivi des intervenants
- **FRAIS KILOMETRIQUES**
En cas de transport de personnes ou d'enfants dans le véhicule de l'intervenant, des indemnités kilométriques sont mises en place. Ils permettent de couvrir l'indemnisation de l'intervenante. **Coût : 0.55 €km**
- **EVACUATION DES DECHETS VERTS :**
Evacuation des déchets à la déchetterie : **sur devis**
Mise en sac des végétaux (sacs fournis par vos soins) compris dans les prestations.

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE - DEVIS GRATUIT POUR TOUTE PRESTATION D'UN MONTANT SUPERIEUR OU EGAL A 100 € TTC *Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.*